

Puisque : syllogisme caché

par

Michel Olsen

En hommage à Oswald Ducrot

Introduction¹

1. Socrate est mortel, *puisqu'*il est un homme.
2. Socrate est mortel, *puisque* tous les hommes sont mortels.

Puisque introduit le plus souvent la mineure, parfois, mais rarement, la majeure d'un syllogisme :

3. Tous les hommes sont mortels ;
Or, Socrate est un homme ;
Donc Socrate est mortel.

Comme la majeure est rarement évoquée, la subordonnée introduite par *puisque* et sa principale sont plutôt de l'ordre de l'enthymème. Autrement dit, *puisque* serait un *or* hypotaxique (Gettrup & al.) :

4. *Puisque* Socrate est un homme ;
(donc) Socrate est mortel.

Mais *or* fait appel explicitement à une majeure, contrairement à *puisque*.

Voilà l'idée principale de cet article et le lecteur pressé peut s'arrêter ici. Je vais pourtant la développer un peu. J'essaierai notamment de montrer qu'en principe la phrase introduite par *puisque* ne suppose pas que le destinataire connaisse quoi que ce soit ; elle suppose par contre qu'il admette quelque chose : la majeure d'un syllogisme. Le terme de syllogisme est utilisé dans ce qui suit comme un concept-parapluie.

Problème

On a souvent affirmé que, contrairement à *parce que*, *puisque* évoque une cause déjà connue du destinataire (Littré, Togeby, V § 1984,5°,2). De même Spitzer :

(...) die halb objektive, halb subjektive ironische Kausalität finden wir auch bei *car* [en plus de *parce que*...] und erst recht bei *puisque*, das mit seiner auf eine bekannte Tatsache hinweisenden Bedeutung so recht dazu geschaffen ist, etwas in Wirklichkeit gar nicht so allgemein ausgemachtes zu ironisieren. (p. 179) [je souligne; les italiques sont de Spitzer]

Il donne l'exemple suivant de Charles-Louis Philippe : *Bubu de Montparnasse* :

5. Il y eut deux ou trois femmes, puisqu'un homme a besoin de cela.

– ajoutant que tout le monde ne souscrira pas à cette maxime. Et pourtant, si Spitzer parle d'un fait connu, « eine bekannte Tatsache », il s'empresse d'ajouter qu'il est question de savoir si quelque chose est admis (ausgemacht) ou non. Le récit rapporte les bonnes fortunes du personnage, la subordonnée énonce une maxime qui les justifie ironiquement.

On a eu des difficultés à admettre que *puisque* puisse apporter une information nouvelle. Sandfeld (1936, pp. 320 ss.) et Ducrot (1983) ont pourtant montré, exemples à l'appui, que *puisque* peut parfaitement bien apporter un renseignement inconnu du destinataire. Sandfeld insiste beaucoup sur la nature logique de *puisque*, suggestion précieuse sur laquelle je reviendrai.

Ducrot part de l'étymologie de *puisque*, liée à la signification 'après'. Il faut comprendre *après* comme indiquant non pas une relation chronologique, mais une relation logique. L'expression « post hoc ergo propter hoc » (1983, p. 180) m'a un moment induit en erreur, mais je crois mieux comprendre en lisant : ce qui est antérieur dans Y, c'est l'acte illocutoire d'assertion *q*, et non pas l'acte d'énonciation de Y (1983, p. 181). La confusion est pourtant facile, car *puisque* a indéniablement eu, en ancien français, une valeur proche de *après que*, valeur qui n'excluait pas une valeur logique (v. plus bas).

Autre idée lumineuse de Ducrot : celle de faire de tout l'énoncé comprenant *puisque* un énoncé faisant partie d'un énoncé global : X *puisque* Y, alors que « dans le cas de *car*, une personne dit X, puis ajoute *car* Y ».

Sous l'influence de Ducrot, on a à peu près abandonné l'idée que la subordonnée introduite par *puisque* apporte une information connue du destinataire. *Le Robert : Dictionnaire de la langue française* ne parle pas d'information connue du destinataire. On lit sous *puisque* : 1. « Introduisant une cause, en faisant reconnaître comme logique et incontestable le

rapport de cause à effet ». Riegel et al. (1994, p. 506) sous *parce que*, *puisque* : « Ces conjonctions introduisent des propositions qui expriment les causes du fait principal ou, en ce qui concerne *puisque* (...), qui justifient l'énonciation de la proposition principale ou en affirment la validité : Il vient de pleuvoir, puisque la chaussée est mouillée. C'est évidemment parce qu'il vient de pleuvoir que la chaussée est mouillée [Aristote nuance quelque peu cette assertion, v. plus bas], mais c'est le constat « la chaussée est mouillée » qui autorise à dire « il vient de pleuvoir ». De même Wilmet (1997, remarque 581 s.) insiste sur le caractère logique de *puisque*, voire même établit pour un de ses exemples une commutation avec *parce que* :

6. « Pierre va divorcer – Ah ! *parce qu'il* était marié ».

« *Puisque* contredirait cet étonnement et il serait par ailleurs excessif de décréter que tout mariage se solde par un divorce » (§ 690 rem.).

Le syllogisme

En reprenant quelques exemples de Ducrot et de Sandfeld et en en apportant quelques autres, je proposerais de modifier la description de *puisque* : ce qui est connu – ou, mieux, admis – par le destinataire, ce n'est pas l'information apportée par la phrase introduite par *puisque*, mais un principe général qui ressemble à la majeure d'un syllogisme (je me permettrai d'utiliser de façon parfois approximative les termes de la logique). Et, quant aux approches qui insistent sur la nature logique de *puisque*, il me semble que l'analyse proposée ici pourrait simplifier les choses (au moins jusqu'à l'arrivée de contre-exemples !)

Puisque introduit donc un raisonnement d'une raison à sa conséquence, le plus souvent la mineure du syllogisme, faisant le pont entre un principe général et sa conséquence particulière. Il faut probablement plutôt envisager l'«enthymème» de la rhétorique, syllogisme abrégé, ne découlant pas toujours de propositions nécessaires et n'énonçant pas explicitement la majeure.

Il est donc nécessaire que l'on ait recours à l'enthymème et à l'exemple, dans les questions susceptibles de solutions multiples et diverses ; – à l'exemple comme induction, et à l'enthymème comme syllogisme, – composés de termes peu nombreux et souvent moins nombreux que ceux qui constituent le syllogisme. (...) Si on disait, par exemple : « Un tel a la fièvre, car sa respiration est précipitée », ce serait réfutable, lors même que le fait énoncé serait vrai, car il peut arriver que l'on soit oppressé sans avoir la fièvre. (Aristote, 1357a-b (87 et 89) ; I,ii, 13 et 18)²

Il est fort possible de formuler l'enthymème d'Aristote avec *puisque* :

7. Un tel a la fièvre, *puisque* sa respiration est précipitée.

Ce que *puisque* « motive », selon Sandfeld, c'est qu'un fait relève d'un principe général, ou qu'une proposition en découle. D'où le caractère obligatoire de la principale qui accompagne la subordonnée introduite par *puisque*. D'où aussi l'impression de force, parfois désagréable, exercée sur l'allocutaire que signale Ducrot. *Parce que*, par contre, indique une cause ou un motif, remplaçant dans cette dernière fonction l'ancien *pour ce que*, comme l'observe Littré.

C'est d'ailleurs pourquoi les rapports entre *donc* et *puisque* sont si étroits qu'on peut le plus souvent opérer une conversion. Je reprends un exemple de Nølke (1996) à propos de l'analyse de *donc* :

8. Pierre se promène ;
donc il fait beau.
 (Pierre se promène toujours quand il fait beau.)

équivalent à peu près à :

9. Il fait beau, *puisque* Pierre se promène.

Le destinataire peut ignorer, ou savoir déjà, que Pierre se promène. Ce que l'énoncé lui impute, c'est la majeure : Pierre ne se promène que quand il fait beau.

On pourrait également supposer que *puisque* introduit, non pas la mineure, mais la majeure du syllogisme, donc une assertion générale, type. Je reprends l'exemple

2. Socrate est mortel *puisque* tous les hommes sont mortels
 (et non pas « puisqu'il est un homme »).

Une recherche par ordinateur sur *puisque* *tu* (pour retrouver *tout*, *toute*, *tous* *toutes*, et donc de possibles assertions générales) a donné 11 occurrences, dont deux ou trois où *puisque* introduit directement une majeure, un principe général (sans le supposer seulement).³ Ainsi :

10. « Vous savez, ô mon fils, que de la terre quand il se fait un arbre, d'un arbre un pourceau, d'un pourceau un homme, ne pouvons-nous donc pas croire, *puisque* tous les êtres en la nature tendent au plus parfait, qu'ils aspirent à devenir hommes, cette essence étant l'achèvement du plus beau mixte, et le mieux imaginé qui soit au monde, parce que c'est le seul qui fasse le lien de la vie brutale avec l'angélique. Que ces métamorphoses arrivent, il faut être pédant pour le nier. » (Cyrano, p. 88)

Dans cet exemple, la phrase introduite par *puisque* introduit bien une maxime générale, approximativement :

11. – les êtres en la nature tendent au plus parfait ;
 – or l'homme (cette essence) est l'être le plus parfait ;
 – donc ces êtres aspirent à devenir hommes.

On note d'ailleurs que dans ces cas, la phrase introduite par *puisque* est introduite comme une incise qui motive l'énoncé (le raisonnement). Cela est-il de règle lorsque *puisque* introduit le principe général, la 'majeure' ? Un autre exemple, toujours pris chez Cyrano, semble aller dans ce sens :

12. « Justes, écoutez-moi ! vous ne sauriez condamner cet homme, ce singe, ou ce perroquet, pour avoir dit que la lune est un monde d'où il venait ; *car* s'il est homme, quand même il ne serait pas venu de la lune, *puisque* tout homme est libre, ne lui est-il pas libre aussi de s'imaginer ce qu'il voudra ? » (Cyrano, p. 77)

On pourrait construire le syllogisme suivant.

13. – tout homme est libre ;
 – or il est homme ;
 – donc il est libre de s'imaginer ce qu'il voudra.

On trouve d'ailleurs *car* dans une fonction qui aurait pu être remplie par *puisque*, si ce connecteur n'avait pas déjà été utilisé. Il s'agit de la fonction 'normale' de *puisque*, celle d'introduire la mineure. On pourrait, sans grosse perte de sens, commuter *car* et *puisque* :

- 12.a (...) *puisque* s'il est homme, quand même il ne serait pas venu de la lune, *car* tout homme (...)

Plus important : on pourrait dans les deux cas où *puisque* introduit la 'majeure', omettre cette phrase, en se fiant au lecteur pour l'établir mentalement, ce qui donnerait un enthymème (avec majeure non énoncée). C'est peut-être pour cette raison que cet emploi de *puisque* est relativement rare.

La nouveauté de l'information apportée par *puisque*

C'est le mérite de Ducrot d'avoir fait abandonner pour de bon la thèse qui veut que l'information apportée par *puisque* serait connue du destinataire (même au Danemark, il semble qu'on n'ait pas lu Sandfeld avec assez d'attention, j'y reviendrai). Examinons quelques exemples de Ducrot. Le premier cite un reporter parlant depuis Beyrouth. Il saute aux yeux que l'information doit être nouvelle pour les auditeurs, qui ne pouvaient rien savoir sur les bombardements :

14. Le cessez-le-feu n'aura pas duré longtemps, *puisque* les bombardements ont repris il y a quelques instants (1983, p. 168)

Mais la majeure du raisonnement est communément admise : on ne bombarde pas durant un cessez-le-feu.

Un autre exemple cité par Ducrot tiré des *Fâcheux* de Molière : Ormin arrive et, après avoir dit du mal de l'importun qui vient de sortir, il adresse les paroles suivantes à Eraste, le protagoniste qui souffre la visite d'une série d'importuns (la charpente de la comédie) :

15. Pour moi (Ormin), je ne crains pas que je vous importune,
puisque je viens, Monsieur, faire votre fortune (III,3). (1983, p. 167).

Majeure : on n'importune pas quelqu'un dont on vient faire la fortune
 J'ajoute encore un exemple pour mon propre compte :

16. ACHILLE
 Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,
 Seigneur, je l'ai jugé trop peu digne de foi.
 On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
 Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire,
 Que vous-même, étouffant tout sentiment humain,
 Vous l'allez à Calchas livrer de votre main.
 (...)

Ah ! je sais trop le sort que vous lui réservez.

AGAMEMNON

Pourquoi le demander, *puisque* vous le savez ?

ACHILLE

Pourquoi je le demande ? O ciel ! le puis-je croire,
 Qu'on ose des fureurs avouer la plus noire ?
 Vous pensez qu'approuvant vos desseins odieux,
 Je vous laisse immoler votre fille à mes yeux ? (IV,6).

La phrase contenant *puisque* pourrait illustrer une règle de communication à la Grice (1975). Le principe, la majeure serait quelque chose comme : « il ne faut pas poser de questions superflues », mais elle figure également dans *Iphigénie* de Racine au moment de l'explication finale entre Agamemnon et Achille, fiancé d'Iphigénie, et sert comme un refus de discussion.

Si *puisque* peut apporter une nouvelle information, il y a pourtant des restrictions à l'information susceptible d'être apportée par ce connecteur. Sandfeld écrit :

A l'aide de *puisque* on renvoie donc à un fait qui est de nature à motiver un énoncé quelconque. La plupart du temps, il s'agit d'un fait dont l'interlocuteur a connaissance ou d'une vérité reconnue par lui ou par tout le monde. Il se peut donc très bien que la proposition introduite par *puisque* apprenne quelque chose de nouveau à l'interlocuteur ou au lecteur, pourvu que la vérification en puisse se faire. (p. 322)

Remarquons que Sandfeld parle de reconnaissance et de vérification. En effet : un raisonnement se casserait le nez si l'on pouvait sur-le-champ en nier la mineure (introduite par *puisque*). C'était un procédé courant dans les discussions scolastiques, à en juger par une célèbre comédie danoise, *Erasmus Montanus* de Holberg : dans les disputes de l'Ecole, on pouvait toujours s'attendre à un « nego minorem » (V,2).⁴

L'exemple produit par Sandfeld à la suite de son raisonnement est susceptible de la même analyse que ceux de Ducrot :

17. Il a l'habitude de la parole, puisqu'il professe depuis plus de trente ans
(Le Censeur, juillet 1907.410).

La nouveauté de l'information n'est pas l'essentiel, l'essentiel c'est la conclusion, mais si la mineure est prouvée fautive, le raisonnement ne tient plus debout. Ce qui importe, me semble être le fait qu'on peut construire un syllogisme sous-jacent, et ce faisant je pense aller dans le sens de Sandfeld :

Qui professe a l'habitude de la parole ;
or il professe depuis plus de trente ans ;
Donc il a l'habitude de la parole.

Pourtant, tout comme pour les présuppositions, on peut évidemment jouer avec la langue. Dans l'exemple archiconnu « depuis quand a-t-il cessé de battre sa femme », c'est moins la question sur la chronologie que l'insinuation apportée par la présupposition qui compte. De même, l'exemple 14 peut être une manière ironique d'apporter une nouvelle information, tout en faisant semblant d'insister sur la conclusion qui s'impose.

En utilisant *puisque*, on n'insiste pas sur l'information apportée dans la subordonnée, mais sur la conclusion que cette information permet de tirer. Voilà le point essentiel. Mais reconnaissons en fin de parcours que si, en principe, la subordonnée introduite par *puisque* n'introduit pas quelque chose de connu par le destinataire, c'est le plus souvent le cas : pour être acceptable comme mineure, l'affirmation de quelque chose de connu, et partant d'admis, est préférable.

Puisque et parce que

Les différences entre *puisque* et *parce que* ont souvent été décrites (Togebly V ; pp. 113 s.). Je n'y reviendrai pas. Il suffit de signaler quelques différences supplémentaires. Considérons les deux exemples suivants :

18. * ? Il est mort *puisque* il a attrapé un rhume.
19. Il est mort *parce qu'*il a attrapé un rhume.

L'inacceptabilité de 18 provient de l'inacceptabilité de la majeure : « on meurt d'un rhume », du moins dans notre univers habituel. Il s'agit d'une inacceptabilité toute relative, les 'majeures' dépendant d'une multitude de conditions et pouvant varier d'un univers de discours à un autre. Par contre, 19 est tout à fait acceptable. *Parce que* indique la cause ou le motif (et non pas un principe). Une cause n'est pas toujours suffisante. Il semble que, dans les cas où *puisque* et *parce que* sont tous les deux possibles, *parce que* permet d'enchaîner avec « et que (...) et que », ce qui est plus difficile pour *puisque*. Mais on peut évidemment citer plusieurs principes à la fois :

20. *Puisque* aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et *puisque* la force ne produit aucun droit, restent *donc* les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes. (Rousseau : *Du contrat social*, Chapitre 1.4 ; p. 59 « De l'esclavage »)

Dans la citation de Rousseau, on remarquera d'ailleurs un *donc* conclusif. On peut mettre les points sur les *i*.

On peut maintenant formuler une règle :

– *puisque* ne peut remplacer *parce que* s'il est impossible de considérer la subordonnée comme une mineure (18) :

21. X mourra *puisque* il a attrapé le sida.

était un énoncé valable il y a quelques années ; il ne l'est plus maintenant (heureusement !). Mais il y a plus. Situons-nous au temps où le sida était considéré comme absolument mortel et ajoutons un « manque de chance ! ». Pour *puisque*, le « manque de chance » portera sur la mineure car on n'attrape pas toujours le sida. Pour *parce que*, le « manque de chance », porterait soit sur le fait d'avoir attrapé une maladie (toujours très grave), soit sur les causes concomitantes, les causes qui « vont avec », par exemple sur un manque dans le traitement médical (en Afrique), sur un retard dans le diagnostic etc., ouvrant donc la série des *parce que* et *que* (...).

Peut-être *puisque* ?

Dans mon corpus je n'ai pas trouvé cette combinaison. Sans doute parce qu'un principe général n'en est plus un, et que la mineure perd sa force contraignante, dès lors que le principe général et la mineure sont réduits à de pures possibilités. Par contre, *peut-être parce que* est très fréquent. On en trouve de nombreux exemples dans Proust. L'auteur accompagne souvent d'un doute une cause proposée, avec *soit que* (...) ou *que*, formule qui relativise une cause par une autre, comme l'a déjà bien vu Spitzer (pp. 397-99).

***puisque* (...) et que**

J'ai déjà dit que *puisque* en série est rare. Cela est vrai, contrairement à *parce que* qui se répète très facilement, avec lui-même ou avec des adverbiaux indiquant des causes ou des motifs, introduits par exemple avec *par* ou *pour*. J'en ai pourtant relevé six exemples dans mon corpus. Il semble dans tous les cas s'agir d'une quasi-synonymie. A titre d'exemple :

22. Il ne distinguait pas, cet homme si plein de pratique, la dissemblance des sentiments sous la parité des expressions. Parce que des lèvres libertines ou vénales lui avaient murmuré des phrases pareilles, il ne croyait que faiblement à la candeur de celles-là ; on en devait rabattre, pensait-il, les discours exagérés cachant les affections médiocres ; comme si la plénitude de l'âme ne débordait pas quelquefois par les métaphores les plus vides, *puisque* personne, jamais, ne peut donner l'exacte mesure de ses besoins, ni de ses conceptions, ni de ses douleurs, et que la parole humaine est comme un chaudron fêlé où nous battons des mélodies à faire danser les ours, quand on voudrait attendrir les étoiles. (*Madame Bovary* II, xiv ; pp. 178-79)

Voilà d'ailleurs une citation qui met à mal l'affirmation toujours soutenue de l'impassibilité de l'auteur, de son absence de son œuvre. Flaubert assume le raisonnement. Autre exemple :

23. Mais *puisque* les forces peuvent se changer en d'autres forces, *puisque* l'ardeur qui dure devient lumière et que l'électricité de la foudre peut photographier, *puisque* notre sourde douleur au cœur peut élever au-dessus d'elle, comme un pavillon, la permanence visible d'une image à chaque nouveau chagrin, acceptons le mal physique qu'il nous donne pour la connaissance spirituelle qu'il nous apporte ; (Proust, p. 906)

Puis que (ancien français), giacché, poicché, da che, pues, puesto que

Peut-être n'a-t-on pas éprouvé les mêmes difficultés dans les autres langues romanes. Dans le dictionnaire de Devoto & Oli on lit sous -*giacché* :

(giac.ché) cong. Poiché : si sviluppa dall'avverbio *già*, trasformando l'antefatto temporale in un rapporto causale. [Comp. di *già* e *che*²]

Si on remplaçait « causal » par 'logique', je ne trouverais rien à redire à cette définition.

Les suggestions apportées par l'article sous l'entrée de *poiché* sont encore plus intéressantes :

(poi-ché) o (poi che) cong. 1. Con valore causale equivale a 'perché' vuole mettere in rilievo più una conseguenza (!) che una causa vera e propria ; nell'uso moderno è usata, nella grafia unita, quasi esclusivamente quando la proposizione causale precede la principale (*p. che il lavoro è finito posso*

andarmene) ; quando invece la proposizione causale segue la principale si preferisce 'perché' (*adesso posso andarmene perché tutto è stato sistemato*) ; nell'uso arc., invece, è com. usata nella grafia staccata, anche nel secondo caso (*se fosse amico il re de l'universo, Noi pregheremmo lui de la tua pace Poi ch'hai pietà del nostro mal perverso*, Dante)

2. Con valore temporale equivale a 'dopo che' ed è d'uso arc. : *poi ch'io ebbi finito*, dopo che ebbi finito. [Comp. di *poi* (avv.) e *che* (cong.)]

Je me contenterai de donner un exemple tiré du *Décameron* de Boccace où deux traductions sont possibles : 'après que' ou 'puisque'. (Tedaldo a perdu l'amour de sa dame) :

24. E poiché egli in diverse maniere si fu molto ingegnato di racquistare l'amore che senza sua colpa gli pareva aver perduto, e ogni fatica trovando vana, a doversi dileguar del mondo, per non far lieta colei che del suo male era cagione di vederlo consumare, si dispose. (III,7).⁵

La traduction française donne *après que*, mais *puisque* serait aussi adéquat : il suffit d'introduire une majeure « on peut ne plus s'évertuer à regagner la faveur de sa bien-aimée si on a fait tous les efforts possibles ».

Cet emploi de *poiché* s'accorde avec l'évolution de *puis que* de l'ancien français au français moderne (communication orale de Lene Schøsler). Même en français moderne, les exemples où la subordonnée introduite par *puisque* indique une action précédant celle de la principale sont rares, voir pourtant l'exemple 33. Ainsi Moignet (1979) signale qu'en ancien français *puis que* « après que » peut équivaloir à « puisque » :

Et puis que Diex vos a ceste honor apareilliee a avoir, mout seroit granz damages se vos entretant queriez vostre mort. (*Queste* 73, 15, citée par Moignet, p. 238).

Dans le *Diccionario de la lengua castellana* de la Real Academia española (1899) on trouve sous *pues* :

(Del lat. *post*) conj. causal que denota causa, motivo o razón (...)

où le terme « razón » pointe directement vers un rapport logique. Pour cette acception, le dictionnaire donne aussi *puesto que* forme plus courante, paraît-il en espagnol moderne.

Restent un certain nombre de problèmes que je me contenterai d'évoquer ici. Mon ami et collègue Henning Nølke et moi-même reprendrons certains d'entre eux dans une autre étude :

***Puisque* et les systèmes de valeurs**

Puisque, on l'a dit, articule, la plupart du temps, la mineure d'un syllogisme. Or la majeure est rarement énoncée, elle n'est que présupposée. C'est dire

que par l'usage de *puisque*, l'auteur glisse au lecteur des présupposés et des maximes dont celui-ci ne prend pas toujours une conscience claire.

Dans la citation de Flaubert 22, avec la phrase introduite par *puisque*, on pourrait reconstruire :

- 22a – tout le monde voudrait s'exprimer de façon parfaite ;
 – (or) personne, jamais, ne peut donner l'exacte mesure de ses besoins, ni de ses conceptions, ni de ses douleurs ;
 – donc la plénitude de l'âme déborde quelquefois par les métaphores les plus vides.

attribuant à l'auteur un besoin de communication, voire de fusion des âmes, suivi du constat de son impossibilité. Et le « chaudron fêlé » rappelle « la cloche fêlée » des *Fleurs du mal*, la fêlure pointant sur la communication imparfaite.

***Puisque* et le discours indirect libre**

Dans les exemples cités plus haut, *parce que* peut bien souvent remplacer *puisque*. *Parce que* semble être le terme non marqué, *puisque* le terme marqué. Cela est clair dans les exemples 1 et 2, portant sur la mortalité et l'humanité de Socrate. Mais l'exemple 5 est problématique. Certes, *parce que* pourrait remplacer *puisque*, mais à condition, probablement, de passer de la voix du personnage à celle de l'auteur. Risquons une hypothèse : *parce que* ne peut occasionner un changement de voix, d'énonciateur.

Dans la fiction, on a souvent l'impression que *puisque* signale un Discours Indirect Libre (DIL), alors que *parce que* indique tout au plus un DIL 'concordant' (Cohn 1978) ou 'embryonnaire' (Rabatel 1999, p. 51), un proto-DIL, énoncé dans lequel la voix de l'auteur et celle du personnage ne se distinguent pas nettement. Pourquoi ?

Reprenons ce qui précède en termes de grammaire instructionnelle. A partir de la subordonnée introduite par *puisque*, le destinataire est invité à établir une majeure, un principe général. Une autre voix que celle de l'auteur se fait donc entendre. Celui-ci fait, de façon plus explicite qu'avec *car*, appel à une maxime présupposée comme admise. Mais que se passe-t-il si la maxime est inacceptable pour le lecteur ? Il peut certes se contenter de constater son désaccord avec l'auteur, mais une autre possibilité reste ouverte. S'il ne peut pas attribuer cette maxime à l'auteur, il est souvent possible de l'attribuer à un personnage. Ainsi dans *Madame Bovary* :

25. Elle ne croyait pas que les choses pussent se représenter les mêmes à des places différentes, et, *puisque* la portion vécue avait été mauvaise, sans doute ce qui restait à consommer serait meilleur. (I,2 ; p. 80)

La majeure serait approximativement « après la pluie, le beau temps », conception dont se distancie l'auteur par la première phrase de la citation. En remplaçant *puisque* par *parce que*, on créerait un énoncé ambigu, on risquerait d'attribuer le raisonnement qui suit à l'auteur, et non pas au personnage, ce qui produirait un non sens.

Autre exemple :

26. Elle accusait Léon de ses espoirs déçus, comme s'il l'avait trahie ; et même elle souhaitait une catastrophe qui amenât leur séparation, *puisque* elle n'avait pas le courage de s'y décider. (III,6 ; p. 270)

Parce que serait possible : l'auteur ne ferait que caractériser son personnage. Avec *puisque*, c'est Emma qui ressent son manque de courage.

Puisque contrairement à *parce que*, signale ainsi une certaine rupture dans un récit, celle qu'introduit la réflexion dans une narration. Si on opère la conversion par *donc*, on rend explicite la maxime, et on interrompt quelque peu le récit, ayant souvent recours au présent gnominique. *Puisque* ne va pas jusque-là ; reste pourtant l'impression de rupture propre au raisonnement et le côté provocateur que peut produire une maxime implicite.

Cette maxime est à attribuer *ou bien* à l'auteur, *ou bien* au personnage. *Parce que*, de son côté ne pose pas de maxime, mais produit une cause ou un motif. Cette conjonction admet le *et ... et* produisant tout au plus un DIL (exprimé ou pensé) embryonnaire, ou, en d'autres termes un DIL concordant, car normalement *parce que* n'admet pas de changement d'énonciateur par rapport à la principale.

27. Emma l'écoutait, en faisant tourner machinalement l'abat-jour de la lampe, où étaient peints sur la gaze des pierrots dans des voitures et des danseuses de corde, avec leurs balanciers. Léon s'arrêtait, désignant d'un geste son auditoire endormi ; alors ils se parlaient à voix basse, et la conversation qu'ils avaient leur semblait plus douce, *parce qu'*elle n'était pas entendue. Ainsi s'établit entre eux une sorte d'association(...). (*Madame Bovary* II,4 ; p. 92)

Dans cet extrait, on ne distingue pas clairement la voix de Flaubert de celle, unie, d'Emma et de Léon. Mais l'emploi de *puisque* forcerait le lecteur à opter, soit pour l'auteur, soit pour les personnages, thématissant le principe (qu'une conversation non entendue est plus douce) et altérant ainsi le 'fondu' de la scène.

Ce n'est qu'avec la mise en relief de *parce que* que j'ai trouvé un changement net de voix (mais le corpus examiné ne permet pas de conclusions péremptives).

28. Deslauriers s'exténua à lui faire comprendre que la promesse d'Arnoux ne constituait ni une donation, ni une cession régulière ; elle n'écoutait même pas, trouvant la loi injuste ; c'est *parce qu'*elle était une femme, les hommes se soutenaient entre eux ! A la fin, cependant, elle suivit ses conseils. (*L'Education sentimentale*, III,4 ; p. 399)

Ce résultat est confirmé par l'examen de tous les *parce que* de *Madame Bovary* et de *L'Education sentimentale*. Si par contre, on change de voix, l'emploi de *puisque* est tout indiqué. Une série de quatre exemples pris dans la description des propositions faites par les révolutionnaires de *L'Education sentimentale* (III,1) illustre cela avec netteté. Je n'en donnerai que deux :

29. Il bondit à la tribune, écarta tout le monde, prit sa pose ; et, déclarant qu'il méprisait d'aussi plates accusations, s'étendit sur la mission civilisatrice du comédien. *Puisque* le théâtre était le foyer de l'instruction nationale, il votait pour la réforme du théâtre ; et, d'abord, plus de directions, plus de privilèges ! (III,1 ; p. 296).
30. Enfin, il [Deslauriers] estimait la fréquentation des Dambreuse tellement utile, et il parla si bien, que Frédéric ne savait plus à quoi se résoudre.
Il n'en devait pas moins, *puisque* c'était la fête de Mme Arnoux, lui offrir un cadeau ; il songea, naturellement, à une ombrelle, afin de réparer sa maladresse. (I,5 ; p. 79)

Parce que mettrait l'obligation du cadeau à la fois au compte de l'auteur et du personnage. *Puisque*, probablement, l'assigne à Frédéric Moreau. Non pas que l'auteur s'inscrive en faux contre l'obligation, la maxime qui veut qu'on apporte un cadeau pour une fête ; on dirait plutôt qu'elle est trop évidente pour être prise en charge par l'auteur. Pour Frédéric, par contre, le principe trivial invoqué prend la fonction d'un prétexte pour suivre son penchant amoureux.

Puisque et le passé simple

Je termine sur quelques remarques qui restent à approfondir :

Les subordonnées introduites aussi bien par *puisque* que par *parce que* peuvent précéder ou suivre leur principale, bien que la postposition domine (Wilmet, p. 549). Mais pour la chronologie référentielle, les deux connecteurs se distinguent : le fait désigné par la subordonnée introduite par *parce que* ne peut pas suivre chronologiquement la principale, sauf dans des cas tout à fait particuliers (Nølke, à paraître) ; elle la précède ou peut tout au plus lui être contemporaine, s'il s'agit d'une description :

31. Je ne vois pas, parce qu'il fait noir.

On pourra probablement écarter des exemples avec un futur que m'a signalés ma collègue Lene Schøsler, comme par exemple :

32. Je prends mon parapluie parce qu'il va pleuvoir dans la journée.

où la connaissance météorologique de la pluie est présente lors de la décision.

Une telle restriction ne s'impose par pour les subordinées introduites par *puisque* :

33. L'admiration de Brossette ne demeura pas platonique, puisqu'il obtint en 1710 que la ville de Lyon fit une rente viagère à l'auteur de l'Art poétique (Mongrédien, Vie 398, cité par Togeby II, § 1001,2)

Brossette a dû agir avant d'obtenir la rente. Il s'agit d'un rapport logique : le résultat prouve logiquement qu'il y a eu action précédente (platonique = non agissant). Me permettant, à titre d'hypothèse, de raisonner à partir de trois ou quatre exemples, j'irai même jusqu'à dire que l'action au passé simple introduite par *puisque* suit assez souvent l'action de la principale, alors que l'action au passé simple introduite par *parce que* la précède. C'est bien le cas dans l'exemple cité par Togeby ; c'est également le cas dans deux exemples que j'ai pu recueillir dans un corpus plus restreint que celui indiqué à la fin de cet article.⁶

34. La liberté que nous avons de nous parler quand il nous plaisait nous fut très utile, *puisque*, par nos conversations, nous nous aidâmes réciproquement tous deux à prendre notre mal en patience. (*Gil Blas*, II,ix,5 ; p. 150)

35. Plusieurs airs gais dont nos oreilles furent agréablement frappées nous mirent de si belle humeur, que nous commençâmes à former des danses. Dieu sait de quelle façon nous nous en acquittâmes, *puisque* on me prit pour un élève de Terpsichore, moi qui n'avais d'autres principes de cet art que deux ou trois leçons que j'avais reçues, chez la marquise de Chaves, d'un petit maître à danser qui venait montrer aux pages. (*Gil Blas*, II,ix,3 ; pp. 143 s.)

Dans les deux exemples la commutation avec *parce que* est impossible, même si on s'accorde la possibilité de transformer « Dieu sait de quelle façon nous nous en acquittâmes » en « Nous nous en acquittâmes assez bien ». Dans l'exemple suivant, les actions semblent concomitantes.

36. Quand la viande fut cuite, il la tira de la broche, et en coupa quelques pièces pour notre souper, qui ne fut pas un repas de brebis, *puisque* nous bûmes d'un excellent vin dont il avait aussi bonne provision. (*Gil Blas*, II,x,10 ; p. 227)

Remarque plus importante : Dans mon corpus, *puisque* suivi d'un passé simple est rare et les occurrences se trouvent dans des textes anciens (XVII^e et début XVIII^e siècles). Manquent pourtant les textes historiques, et cette lacune devra être comblée ultérieurement. Mais déjà la disparition apparente de *puisque* + passé simple dans les textes fictifs posent un problème, voire deux. Il faut évidemment d'abord s'assurer du fait par des recherches ultérieures, mais risquons quand-même dès maintenant une hypothèse explicative.

Dans 5 des 6 exemples, *puisque* + passé simple se trouve dans un contexte de 'discours' et non pas d'"histoire" selon la terminologie de Benveniste (1966), comme l'indiquent les pronoms de la première personne. Or, si la thèse de Benveniste est valable, elle explique peut-être pourquoi, dans les textes modernes, *puisque* est rare dans un contexte de passé simple, c'est-à-dire d'histoire, d'où sont bannis les 'pronoms' (les grammaires ajoutent « de la première et de la deuxième personne », mais comme on le sait, pour Benveniste la troisième personne n'en est pas une : ce n'est pas un déictique).

La disparition de *puisque* + passé simple, si disparition il y a, pourrait donc s'expliquer par la mise en place du paradigme Benveniste.

Voilà donc pour terminer quelques suggestions. Nous espérons, Henning Nølke et moi-même, pouvoir les reprendre, les développer et les approfondir à une autre occasion.⁷

Michel Olsen

Université de Roskilde

Notes

1. Cet article est une élaboration de mon intervention au *Séminaire Oswald Ducrot* 11.-12. novembre 1999 à l'Université de Roskilde, organisé en collaboration avec les instituts des études romanes des universités d'Århus et de Copenhague.

Je remercie, sans engager leur responsabilité, mes amis et collègues Lene Schøsler et Michael Herslund (Copenhague) ainsi que Povl Skårup et Henning Nølke (Århus) de leurs remarques judicieuses dont j'ai pu profiter. Tout ce que je dois à Oswald Ducrot paraîtra le long de l'exposé.

2. v. aussi Lausberg § 371, avec renvois aux rhétoriques anciennes.
3. J'ai également, pour trouver de possibles occurrences du quantificateur universel, cherché, dans le même corpus *puisque* personne, (1 occurrence) *puisque* aucun, (2 occurrences) *puisque* aucun, (0 occurrences) *puisque* rien (3 occurrences). Il va sans dire que les pronoms et adjectifs pronominaux cités sont loin d'introduire toujours le quantificateur universel. Ma mini-recherche le montre amplement.

4. (Contexte : On fait cuire l'écolier disputateur, Erasmus Montanus, dans son propre jus. Un lieutenant lui prouve par un syllogisme qu'il est bel et bien soldat, pour pouvoir le faire rosser par ses hommes. Holberg utilise le lieu commun de l'engagement involontaire, qu'on trouve un peu partout, comme dans *Candide*).
- Lieutenant : Non je montrerai aussi que vous êtes un soldat au sens propre. Quiconque a reçu une prime d'engagement est soldat ; c'est ce que vous avez fait. Ergo (...)
- Montanus : Nego minorem.
- Lieutenant : Et ego probo minorem.
- (*Lieutenant* : Nej jeg vil ogsaa vise at han er en legemlig Soldat. Hvo som har taget Penge paa Haanden, er en hvervet Soldat ; I har saadant gjort. Ergo (...)
- Montanus* : Nego minorem.
- Lieutenant* : Et ego probo minorem.)
5. Cf. aussi Dante : *La Divine Comédie* « Da che » avec les valeurs de *après que* aussi bien que *puisque* :
- Così vid'i' adunar la bella scola
di quel signor de l'altissimo canto
che sovra li altri com'aquila vola.
Da ch'ebbero ragionato insieme alquanto,
volsersi a me con salutevol cenno,
e 'l mio maestro sorrise di tanto ;
('après que') I,iv,94)
- Allor mi pinser li argomenti gravi
là 've 'l tacer mi fu avviso 'l peggio,
e dissi : « Padre, *da che* tu mi lavi
di quel peccato ov'io mo cader deggio,
lunga promessa con l'attender corto
ti farà triumfar ne l'alto seggio ».
(plutôt 'puisque', I,xxvii,106-111).
6. Je marque entre parenthèses le nombre d'occurrences de *puisque* suivi du passé simple, s'il y en a.
- Madame de Lafayette : *La Princesse de Clèves* (1), Stendhal : *Le Rouge, La Chartreuse* (1), Balzac : *La Fille aux yeux d'or, Le Colonel Chabert*, Flaubert : *Madame Bovary, L'Education sentimentale, Un Cœur simple*, Diderot : *Jacques le fataliste, Ceci n'est pas un conte*, Fromentin : *Dominique*, Goncourt : *Germine Lacerteux*, Hugo : *Notre-Dame*, Huismans : *A Rebours*, Voltaire : *Candide*, Zola : *La Curée, L'Argent*, Laclou : *Liaisons*, Lesage : *Gil Blas* (6) Maupassant : *Bel-Ami, Une Vie*, Prévost : *Manon Lescaut* (1). – 9 exemples en tout.
7. Nous comptons publier nos résultats dans *Faits de langues*, 2002, réd. Laurence Rosier

Corpus

(consulté sur l'internet : Association des Bibliophiles Universels). J'ajoute, pour les textes cités, les éditions utilisées.

Balzac : *Le Colonel Chabert, La fille aux yeux d'or, Le Chef-d'œuvre inconnu.*

Corneille : *Le Cid.*

Cyrano de Bergerac : *Voyage dans la lune* Ed. 10/18, Paris, 1963.

Descartes : *Discours de la méthode, Méditations métaphysiques* (trad. française).

Diderot : *Pensées sur l'interprétation de la nature, Jacques le fataliste.*

Flaubert : *Madame Bovary*, éd. Class. Garnier, Paris 1971. *L'éducation sentimentale*, éd. Class. Garnier, Paris 1964. *Un cœur simple. Bouvard et Pécuchet.*

Fromentin : *Dominique.*

Goncourt : *Germinie Lacerteux.*

Hugo : *Notre Dame de Paris.*

Huismans : *A rebours.*

La Fayette : *La Princesse de Clèves.* Ed. Class. Garnier, Paris 1970.

Laclos : *Les liaisons dangereuses.*

Lesage : *Gil Blas de Santillane I-II.* Ed. Class. Garnier, Paris 1955.

Maupassant : *Une vie, Bel-ami.*

Mérimé : *Colomba.*

Pascal : *Les Pensées.*

Prévost : *Manon Lescaut.*

Proust : *Le temps retrouvé.* Ed. de la Pléiade, Paris 1954.

Racine : *Britannicus, Iphigénie, Phèdre.* In *Théâtre*, Ed. de la Pléiade, Paris 1950.

Rousseau : *Du contrat social.* Ed. J.-L. Leclerc. Ed. sociales, Paris 1955 1987.

Stendhal : *Le rouge et le noir, La chartreuse de Parme.*

Voltaire : *Candide.*

en plus :

Molière : *Œuvres complètes I*, Ed. Class. Garnier, Paris 1962.

Bibliographie

Benveniste, E. (1966) : Les Relations de temps dans le verbe français. *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, Paris.

Boccace, G. (1994) : *Décameron*. trad. sous la direction de C. Bec. Bibliothèque classique, LGF, Paris.

Cohn, D. C. (1978) : *Transparent minds. Narrative modes for presenting consciousness in fiction*. Princeton University Press, Princeton, NJ.

Ducrot, O. (1983) : Puisque : essai de description polyphonique, in : *Analyses grammaticales du français. Etudes publiées à l'occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner*. Ed. M. Herslund, O. Mørdrup et F. Sørensen. *Revue Romane*, numéro spécial 24.

– (1984) : *Le dit et le dire*. Editions de Minuit, Paris.

- (1989) : *Logique, structure, Énonciation. Lectures sur le langage*. Editions de Minuit, Paris.
- Ducrot, O. et al. (1980) : *Les mots du discours*. Editions de Minuit, Paris
- Le Groupe λ -1 (1975) : Car, parce que, puisque. *Revue Romane* X,2, 1975, pp. 248-280.
- Gettrup, H., Herslund, M., Pedersen, J. & A. Schnack (1986) : *Sprog og tekst*. Københavns Universitet, Romansk Institut, Copenhagen.
- Grice, H. P. (1975) : Logic and Conversation, in : Cole, P. & J. Morgan : *Syntax and Semantics* vol 3. Academic Press, New York.
- Imbs, P. (1968) : *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*. C. Klincksieck, Paris.
- Lausberg, H. (1973/1960) : *Handbuch der literarischen Rhetorik* I-II. Max Hueber Verlag, München.
- Moignet, G. (1979) : *Grammaire de l'ancien français. Morphologie, syntaxe*. – 2. éd. rev. et corr., 2. tirage. Klincksieck, Paris.
- Nølke, H. (1996) : A contrastive and argumentative analysis of the French connectors *donc* and *car*. *Leuvense Bijdragen* 85, pp. 313-32.
- Rabatel, A. (1998) : *La construction textuelle du point de vue*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- (1999) : *Mais* dans les énoncés narratifs : un embrayeur du point de vue et un organisateur textuel, *Le Français moderne* n° 1.
- Riegel, M. et al. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- Trésor de la langue française*. Gallimard, Paris 1990.
- Sandfeld, K. (1936) : *Syntaxe du français contemporain II. Les propositions subordonnées*. Droz, Paris.
- Spitzer, L. (1961/1922) : *Stilstudien* II. München.
- Stempel, W.-D. (1964) : *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*. Georg Westermann Verlag, Braunschweig.
- Togebj, K. (1985) : *Grammaire française*, t. I-V, éd. M. Berg et al. Akademisk forlag, Copenhagen.
- Wilmet, M. (1997) : *Grammaire critique du français*. 2^e édition. Duculot, Paris-Bruxelles.

Résumé

Partant du fait que la conjonction *puisque* n'introduit pas forcément un énoncé déjà connu par l'interlocuteur, le présent article cherche à démontrer que *puisque* évolue dans un domaine d'ordre logique plutôt que causal : sont introduits par *puisque* les énoncés susceptibles d'occuper la place de la *mineure* (rarement celle de la *majeure*) dans le syllogisme classique, ainsi :

Tous les hommes sont mortels;
 or, Socrate est un homme ; [soit : *puisque* Socrate est un homme]
 donc, Socrate est mortel. [soit : Socrate est mortel].

(résumé fait par la rédaction)